

AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE et EXTERNE 2 Officiers préventionnistes

et 247 de 11 000 000

2 postes de lieutenant ou de capitaine de sapeurs-pompiers préventionnistes sont à pourvoir pour exercer les fonctions de préventionnistes au sein du groupement prévention et secours départemental du SDIS de l'Hérault, à compter du 1^{er} mai 2022.

Résidence administrative : SDIS de l'Hérault - 130 rue Sapeurs - 34070 Montpellier

Officier du poste :

ce préventionniste assure et conseille l'activité technique dans le domaine d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques au niveau des établissements recevant du public et des bâtiments. Il analyse les risques et priorise, organise les mesures les plus adaptées pour limiter les risques.

Missions :

- Mettre en œuvre la politique départementale dans le domaine de la prévention SPI et SPI en accord avec le chef du groupement départemental (GPD).
- Mettre en œuvre les missions du service des SPI du groupement territorial au sein du SDIS.
- Suivre les initiatives (projets réglementaires, etc.) à son champ de compétence.
- Assurer la gestion et le suivi des établissements prévention du groupement territorial.
- Animer, coordonner et participer à l'activité de l'équipe les officiers préventionnistes du groupement territorial en lien avec le chef de service prévention du groupement territorial.
- Prendre en compte les besoins SPI, manifestations.
- Suivre les missions de travail, l'information et de maintien des équipes définies au sein du GPD.
- Participer aux priorités de l'année 2022 1 et 2.
- Assurer la continuité du service et contribuer à la bonne mise à jour du registre national Prévention.
- Faire remonter toutes les données de dépense de sécurité avant tout examen en SDIS auprès du chef de service du GPD ou du chef du SPI, et participer à l'étude analytique.
- Être en relation permanente avec le service prévention - unité centrale du groupement territorial pour les cas de grands rassemblements, des plans.

Compétences :

- Profil requies (PFI) apprécié
- Gérer l'emploi de chef de colonne ou de chef de groupe
- Module PFI apprécié
- Conscience et savoir dans l'emploi de la collectivité

Qualités :

- Gérer et gérer les priorités
- Avoir un niveau hiérarchique supérieur tout établissement dangereux ou tout dossier particulier ou complexe
- Être à l'écoute et de soutien
- Qualités relationnelles
- Respecter et respecter la confidentialité

Vie de recrutement : conditions de recrutement :

- SPI / Titre sapeurs-pompiers / Titre d'emploi des sapeurs ou des capitaines de sapeurs-pompiers préventionnistes
- Récompense de base + primes + équivalent d'un 13^{ème} mois + avantages sociaux

La date limite de dépôt de candidatures est fixée au 14 mai 2022

Les dossiers de candidatures, composés d'une lettre de motivation et d'un CV, seront adressés à :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration - SDIS de l'Hérault - Parc Bel air, 130 rue Sapeurs - 34070 Montpellier
et communiqué par mail uniquement à l'adresse suivante : sdish@herault.fr

Contact pour informations complémentaires :

Gouvernement des SDIS, chef du groupement prévention des risques départemental - 04 67 11 24 11

Commandante Sandrine PIERRE, adjointe au chef du groupement prévention des risques départemental - 04 67 11 24 11

Pour le directeur et son adjoint,
Le Directeur Départemental Prévention